

**DEVENEZ MÉCÈNE  
REJOIGNEZ L'AVENTURE !**



**A.A.M.E.**

Association des Amis du Musée d'Eauze

**Contact :**

Adresse postale : Musée,  
BP 20, 32 800, Eauze

Adresse mail :  
[aame.eauze@laposte.net](mailto:aame.eauze@laposte.net)

# SOMMAIRE

**LE MOT DU PRÉSIDENT**

**LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION**

**LE PEAC**

**POURQUOI DEVENIR MÉCÈNE ?**

**LA DÉFISCALISATION DE VOS DONNS**

**NOS PARTENAIRES**



# LE MOT DU PRÉSIDENT

Depuis sa fondation en 1993, l'association apporte son soutien au Musée d'Eauze puis au pôle archéologique ELUSA Capitale Antique dans tous les domaines possibles. Depuis trente ans, l'AAME accompagne les activités du Musée du Trésor, de la Domus de Cieutat et de la Villa de Séviac, mais aussi certaines interventions archéologiques, comme celles de la Domus de Cieutat entre 2002 et 2012.

Aujourd'hui, l'Association des Amis du Musée d'Eauze accompagne le Programme Collectif de Recherche **Elusa : de l'oppidum à la ville alto-médiévale** lancé en 2022 par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. Ce PCR a pour but d'éclaircir l'évolution de la cité antique d'Elusa, de sa création au début de l'Antiquité jusqu'à son abandon au début du Moyen-Âge au profit de l'actuelle ville d'Eauze.

Les premières fouilles ont été lancées en juin 2023 --> **actualiser avec données rapport 2023 et perspectives pour 2024**

Ce n'est pas seulement un programme de recherche sur l'histoire d'Eauze riche d'enseignements qui se profile, mais également la source de nombreuses animations et un moteur profitable à la dynamique de notre cité et à son rayonnement patrimonial et culturel, dans le Gers et au-delà. Ainsi, depuis 2022, l'AAME s'investit dans un vaste programme de communication et de valorisation des fouilles, alliant les acteurs élusates, les sites archéologiques et les collectivités.

Un projet associatif ne saurait durer dans le temps et avoir l'impact nécessaire sans le concours de **tous les acteurs du territoire**.

C'est pourquoi nous avons besoin de vous, mécène, pour soutenir les actions de l'association et ainsi participer à la communication et à la valorisation des découvertes de ce programme collectif de recherche.

Merci de votre soutien !

Philippe Soulier,  
Président de l'Association des Amis du Musée d'Eauze

# LES MISSIONS DE L'ASSOCIATION

Les actions de l'AAME sont guidées par la volonté de diffuser la connaissance archéologique au plus grand nombre. L'AAME s'attache particulièrement à faire rejaillir la richesse archéologique d'Eauze dans la ville et au-delà de son territoire, ainsi que d'en susciter l'appropriation par les Elusates.

## Les actions menées par l'AAME :

 un cycle annuel de conférences données par des historiens et des archéologues à destination du grand public sur des thématiques d'histoire et d'archéologie antique

 des interventions de professionnels de l'archéologie auprès des scolaires, venus présenter les métiers et techniques de l'archéologie

 des visites annuelles sur des sites culturels gersois

 de mai à octobre, en partenariat avec l'association des commerçants élusates Elus'Action : doter les vitrines des boutiques du centre urbain de décors romains et en profiter pour faire la promotion des actions scientifiques et culturelles à venir sur la commune

 depuis 2023 : des visites guidées des fouilles du PCR Elusa au mois de juin (les mercredi et samedi)

## Les projets de l'AAME :

 la création d'un site internet de l'association

 un projet d'éducation artistique et culturelle avec le collège public Jean Rostand



# LE PROJET D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



# POURQUOI DEVENIR MÈCÈNE ?

- **Pour améliorer l'image de l'entreprise**

Votre implication est saluée car :

1. Vous contribuez à apporter un soutien financier à la culture, un secteur qui a souvent tendance à en manquer.
2. Vous êtes engagé au-delà du stricte domaine de l'entreprise : vous êtes impliqué dans une oeuvre culturelle et patrimoniale d'intérêt général
3. Vous êtes impliqué au-delà des murs de l'entreprise : votre soutien financier contribue au développement culturel d'un territoire et permet de diffuser la culture à tous.

- **Pour diversifier les terrains d'action de l'entreprise**

Financer un acteur culturel permet de répondre aux attentes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises.

- **Pour contribuer au développement culturel d'un territoire enclavé, où la culture est difficilement financée**

Le Gers est un département plutôt pauvre, qui manque de réseaux de transports. La culture est alors relayée au second plan. Votre soutien à l'AAME, permet la réalisation d'actions culturelles, qui sont nécessaires pour l'attractivité et le rayonnement culturel d'un territoire.

- **Pour permettre d'améliorer la qualité de vie des habitants du territoire**

En donnant à l'AAME, vous contribuez au maintien d'une offre culturelle régulière et accessible à tous.

- **Pour pouvoir améliorer la qualité d'apprentissage des élèves en diversifiant les activités pédagogiques**

En donnant à l'AAME, vous contribuez à financer les activités mises en place dans le cadre du Programme d'Education Artistique et Culturel. Cela permet de démocratiser la culture auprès d'élèves de tous milieux et de les y sensibiliser.



## LA DÉFISCALISATION DE VOS DONNS

La loi Aillagon de 2003 permet une défiscalisation avantageuse sur les dons faits par un particulier ou une entreprise à une association, de toute nature qu'ils soient (financier, de nature, de compétence).

Pour les entreprises :

Il est possible pour une entreprise de défiscaliser jusqu'à 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% de son chiffre d'affaires HT. L'AAME fournit un reçu fiscal pour pouvoir obtenir la défiscalisation.

Pour les particuliers :

Il est possible pour un particulier de déduire jusqu'à 66% du montant du don de l'impôt sur le revenu, dans la limite de 20% du revenu imposable. Cette déduction peut être reportée sur une période de 5 ans.

Les particuliers redevables de l'IFI peuvent déduire jusqu'à 75% du montant du don, dans la limite de 50 000€ par an.

# NOS PARTENAIRES

